

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 septembre 2020	N° 2020-224

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 septembre 2020	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2020-224

Régie du marché d'intérêt national - Compte financier, rapport de gestion et rapport d'activités 2019 - présentation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le compte financier et le rapport de gestion de la régie du Marché d'intérêt national (MIN) établis au titre de l'exercice 2019, ont été adoptés par le Conseil d'administration du MIN réuni le 10 mars 2020. Ils comportent les éléments suivants :

I - LES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 s'est inscrite dans la poursuite des actions engagées lors des exercices précédents avec notamment la préparation de la mise en œuvre du projet Brienne 2025 (cf rapport d'activité en annexe).

Stratégie – développement

Ces actions concernent :

- le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en collaboration avec Bordeaux Métropole et l'EPA (Etablissement public administratif) Bordeaux Euratlantique pour le projet Brienne 2025 (mai 2019)
- la réorientation de la destination du nouvel entrepôt B7
- l'extension d'opérateurs existants dans les bâtiments B4 (halle centrale) et B2 (entrepôts).

Travaux

Les actions suivantes ont été réalisées :

- L'aménagement d'un espace bureaux à louer (100 m²)
- La mise en place de quais niveleurs avec système anti écrasement (bâtiments B2 et B6)
- La mise en sécurité des quais du bâtiment B4 (en attente du résultat du référé)
- Le déploiement complémentaire de la vidéo surveillance
- Des travaux de maintenance voirie
- La couverture de la zone de compactage des cageots au point tri

- Le renouvellement du parc de container de déchets
- La mise en place d'un système d'identification des clients au point tri
- L'achat d'un chariot élévateur.

Communication

- La mise en place de visites régulières (bi mensuelles) du site à destination du grand public par un prestataire spécialisé
- la présence du MIN au salon Exp'hôtel 2019 en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Gironde
- le partenariat du concours corbeille d'or 2019 organisé par les meilleurs ouvriers de France dans le cadre du salon Exp'hôtel
- l'accueil d'un pôle fruits et légumes sur le MIN avec la venue de la délégation régionale d'Interfel et le Groupement d'intérêt économique aire fruits et légumes.

Ressources Humaines - Gestion

Dématérialisation du traitement comptable complet des factures.

II – LES CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE (cf compte financier joint)

1 / Résultat section fonctionnement

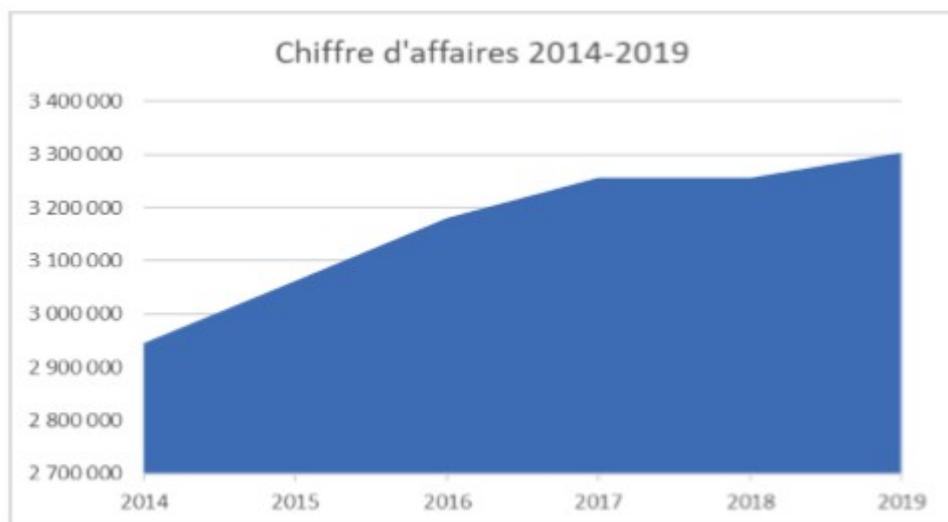
L'ensemble des produits s'élève à : 3 680 880 €

L'ensemble des charges s'élève à : 3 389 193 €

Résultat de l'exercice 2019 : **+ 291 687 €** en hausse de 190 660 € (résultat exercice 2018 : + 101 027 €)

L'exercice 2019 présente un résultat excédentaire avec un résultat d'exploitation positif.

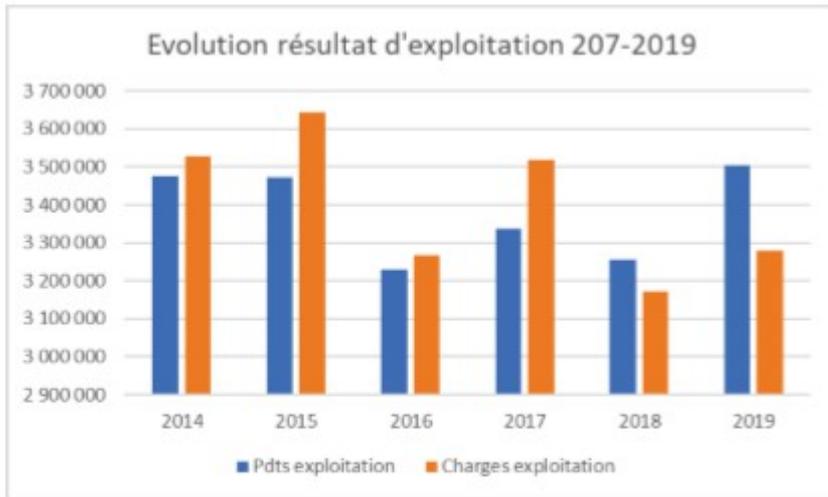
Il est constitué par une augmentation du chiffre d'affaires et des reprises de provision d'exploitation. Le chiffre d'affaires entre 2014 et 2019 a augmenté de 12%.



2 / Résultat exploitation :

Le résultat d'exploitation est de : 226 725 €

Le résultat d'exploitation est largement positif et en forte augmentation par rapport à l'exercice 2018 (+ 191% €). Ce résultat s'explique par une augmentation des recettes (+ 2,36 %), des reprises de provisions et également des charges maîtrisées.



2-1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 7,91%. Cette hausse provient d'une augmentation des espaces loués et aussi de reprises sur provisions.

Dans le détail, on assiste à une augmentation :

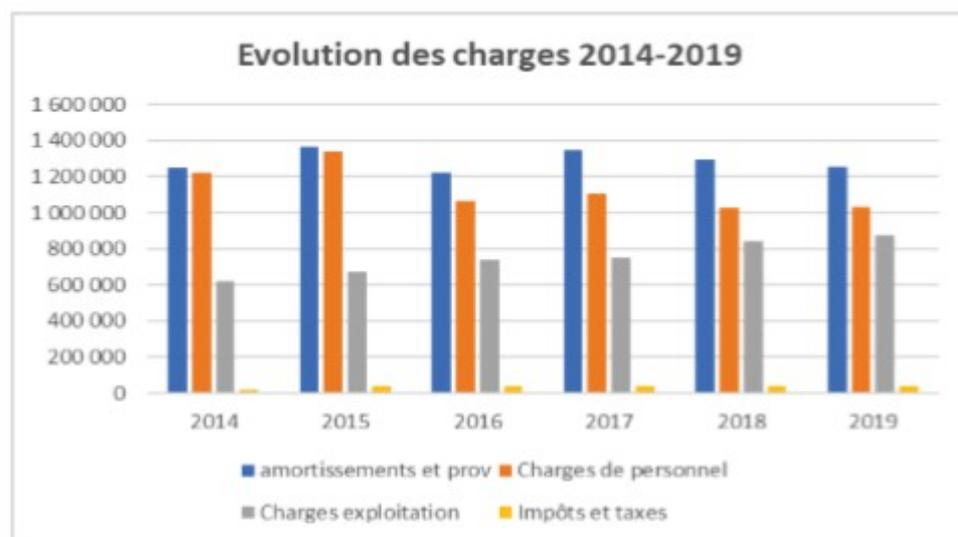
- des redevances du bâtiment B1, avec sur une année complète l'effet des nouveaux bureaux loués en cours d'année 2018 (Phytocontrol, AIM (Association interprofessionnelle melon), la Poste).
- des recettes du bâtiment B3 par l'aménagement dans la serre d'un box pour des locations de courte ou de longue durée
- des redevances du bâtiment B4 (halle centrale) avec la location d'une partie des espaces bloqués en 2018 par une liquidation judiciaire (2 cases louées entièrement et 1 case temporairement sur 4 espaces au total)
- du bâtiment B5 par la livraison du local archives
- du bâtiment B7 avec la réalisation d'un nouvel espace à louer sur un délaissé du bâtiment
- des produits de valorisation des déchets (+8 K€).

Les droits d'accès sont en baisse pour les 2 catégories abonnés et non abonnés.

La baisse des non abonnés s'explique par un transfert vers la catégorie abonnés suite à la politique tarifaire mises en place mais également par une légère érosion. On remarque une baisse de la fréquentation générale de 1,2% (comptage des véhicules à quai à 4h30 à la halle centrale).

La catégorie abonnés après avoir augmenté régulièrement depuis 2016, subit une baisse de -7,75% sur 2019.

2-2 – charges d'exploitation



2-2-1 Les dotations aux amortissements et provisions

Cette ligne connaît une légère baisse au niveau des amortissements car il y a eu moins de travaux qu'en 2018 mais la baisse vient surtout d'une diminution des provisions d'exploitation.

2-2-2 Les charges de personnel

Dans sa globalité, cette dépense connaît une légère augmentation. Dans le détail, cette augmentation ne provient pas de la part salaires en légère diminution (- 3,42 %) mais des primes avec la prime de pouvoir d'achat et l'intéressement à son niveau maximum au vu du résultat de l'exercice 2019.

Le ratio de rigidité qui évalue la part des dépenses ayant un caractère incompressible (charges de personnel, contingent, dettes) est en baisse sur 2019 et ne représente plus que 27,73% contre 28,53 % en 2018.

L'ensemble de ces deux charges (dotations aux amortissements et charges de personnel) représente 71% des charges totales contre 73% pour l'exercice 2018.

2-2-3 Achat et autres charges

L'ensemble des charges est en augmentation de 5,49% par rapport à l'exercice 2018.

L'augmentation du chiffre d'affaires ainsi que le report du résultat de l'exercice précédent ont permis d'engager de nouvelles dépenses, notamment dans le domaine de la propreté et de l'entretien des bâtiments.

Dans le détail, les principales baisses portent sur les postes suivants :

- location : baisse de 60,2%. Arrêt de location de matériel de compaction des cagettes pour passer sur l'achat de matériel
- Publicité foires et expositions : baisse de 50%. Un événement majeur sur l'année 2019 avec Exp'hôtel moins coûteux que les deux événements organisés sur le MIN en 2018.
- Voyages, déplacements et frais de réception.

Les principaux postes stables sans augmentation ou baisse significative sont :

- entretien véhicules et engins : cette dépense en très légère baisse est à un niveau assez élevé, avec 39% du coût pour la remise en état de la laveuse. Une réflexion sur le renouvellement du matériel est à engager.
- Contrat et entretien divers : + 4,26 %. L'augmentation provient des actualisations et des extensions de contrat.

Les principaux postes avec des augmentations sont les suivants :

- Réparations : +41,44%. Il s'agit d'une augmentation voulue puisque tous les gains d'optimisation depuis plusieurs exercices sont utilisés sur ce poste pour permettre une requalification du site et pour les prochains exercices engager des travaux de gros entretien.

L'augmentation repose essentiellement sur de nouveaux travaux avec :

- Le nettoyage et le décapage du sol du bâtiment B4 (8,7 K€)
- le désherbage du site (3,5 K€)
- l'intervention sur le toit de la serre horticole (14,3 K€)
- la maintenance de la signalisation horizontale (8 K€)
- les travaux, modifications du système chauffage/climatisation du bâtiment B1 (8,5 K€).

La répartition des dépenses se fait de la façon suivante :

	2019		2018	
	%montant réparations	Montant HT	%montant réparations	Montant HT
Clos couvert	37.8%	48.2 k€	34%	30.6 k€
CVC, Courant fort et faible, barrières	19.5%	24.7 k€	31.8%	28.6 k€
Portes automatiques, quais niveleurs	8.7%	11 k€	21%	18.8 k€
VRD	16.2%	20.7 k€	10.4%	9.3 k€
Nettoyage, abords	10.7%	13.6 k€	1.6%	1.5 k€
Sécurité incendie	2.8%	3.5 k€	0%	0 k€
Divers	0.1%	2 k€	1.2%	1 k€

Il est à noter que la maintenance corrective des portes automatiques et quais niveleurs est en baisse de 40% (de 18,8 K€ à 11 €). Cela s'explique par la mise en place de nouveaux quais niveleurs (6) sur les bâtiments B5 et B 6, source de pannes sur les anciens systèmes. Les dépenses pour 2019 se sont concentrées sur le clos, le couvert, l'électricité, le chauffage/ventilation/climatisation.

- Traitement des déchets : la dépense est en augmentation de 3,2 %. Cette augmentation provient de la hausse de la prestation de collecte suite aux pannes et immobilisations de notre matériel et de l'augmentation de la collecte des bio déchets qui a un coût plus élevé que l'incinération.

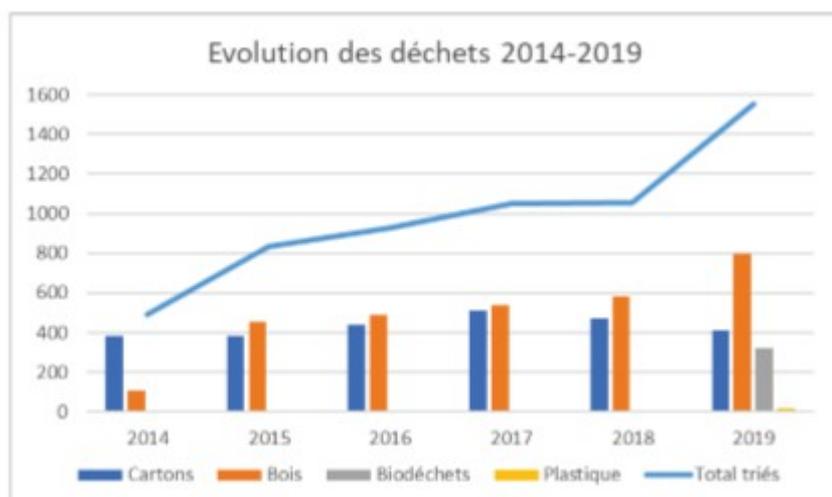
Le tonnage de déchets industriels banals est en stabilisation à la baisse pour la 1^{ère} fois depuis 2015.

Les actions entreprises par la Régie ont permis de stopper cette hausse régulière (identification des clients extérieurs au point tri, communication, amendes).

Le taux des déchets triés a également été augmenté en passant de 33% à 45%.

L'incertitude sur le coût de l'incinération suite à la nouvelle délégation de service public représente un facteur de risque de dépense majeur pour l'exercice 2020.

Les produits de valorisation des déchets sont à la hausse de 24,7% pour atteindre 45,4 K€.



3 / Résultat financier

Le résultat financier est de 23 647 €.

3-1 - Les charges financières :

Pas de charges financières sur l'exercice 2019.

3-2 - Produits financiers :

Les produits financiers sont stables par rapport à l'exercice 2018.

4 / Résultats exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 146 640 € .

4-1 – Charges exceptionnelles :

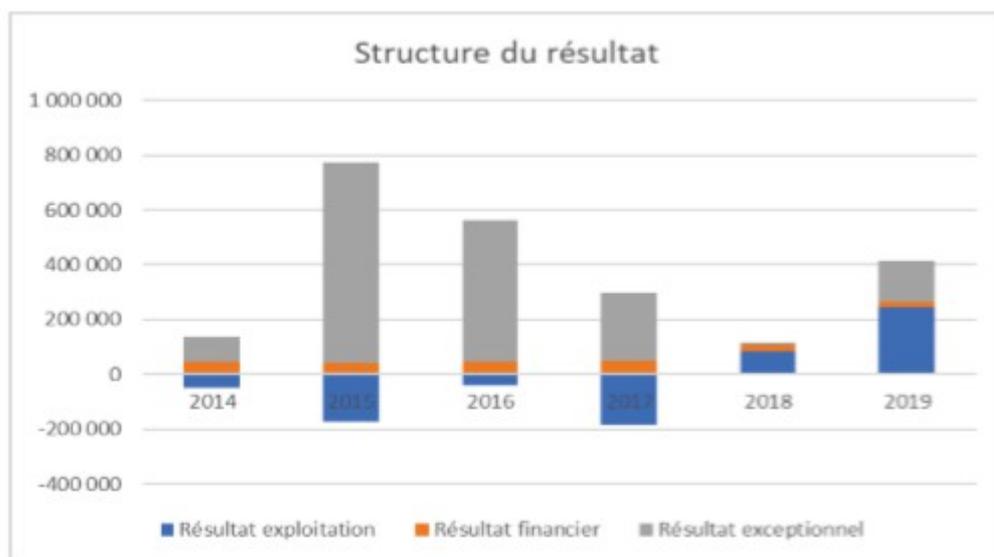
Ces charges sont très faibles (5,9 K€) dont une grande partie correspond à des dons à des associations sociales (Bordeaux mécènes solidarité, orphelins des pompiers).

4-2 - Produits exceptionnels

Pour l'exercice 2019, la majeure partie du produit est constituée de la recette de la subvention d'investissement perçue lors de la réhabilitation de la halle centrale.

Ce produit régulier pendant la durée de l'amortissement du bien pourrait être retraité en produit d'exploitation.

Il apparaît que les actions d'optimisation ont permis de restructurer le résultat de la régie à partir de 2016 pour dégager un solde positif à partir du résultat d'exploitation. Il est à noter qu'une partie des produits exceptionnels (143 K€) est constituée d'amortissements de subvention liés à la rénovation de la halle centrale. Ces produits s'éteindront à la fin des amortissements du bâtiment. Ils sont comptabilisés en produits exceptionnels mais pourraient être retraités en exploitation.



5 / Section investissement

L'année 2019 a été une année de préparation de travaux (passage de marchés publics, étude préalable, commercialisation des espaces) qui se dérouleront en 2020. Elle a donc une consommation plus faible que celle de l'exercice 2018.

La section d'investissement présente un solde d'exécution de 716 759 €. Cette section présente un taux de consommation budgétaire de 42,8 %. La somme des restes à réaliser est de 59 865 €.

Le report de solde d'exécution des années antérieures est de 2 098 317 €.

5-1 - Dépenses d'investissement

La somme globale des dépenses d'investissement s'élève à 537 608 € et 59 865 € de restes à réaliser.

Elle se décompose de la manière suivante :

64% de dépenses d'équipement (334 k€)

8,8% d'immobilisation en cours (47 k€)

26,7% de subvention d'investissement (143 k€)

< 0,5 % dépôts et cautionnement (4 k€).

Les principales dépenses sont :

- bâtiment 1 : aménagement de nouveaux espaces tertiaires – local poste et espace bureau de 100 m² (54,8 K€)
- Bâtiment 2 : pose de filets anti pigeons (1,1 K€)
- Bâtiment 4 : modification des quais pour mise en sécurité dans l'attente du référé (21,2 K€)
- Bâtiments 5 et 6 : changement de 5 quais niveleurs avec zone refuge (31,5 K€)
- Bâtiment 7 : fermeture d'un local pour futur transformateur électrique (2,2 K€)
- Bâtiment 8 : rachat d'immobilisations (panneaux et groupes froid, portes isothermes)- location de l'espace en intégrant la plus value (40 K€)
- Esplanade : extension système video surveillance (10K€), travaux voirie (traitement bas de quais, test retrait des rails et reconstitution de voiries) 59,3K€
- Point tri : mise en place d'un abri pour la zone de compactage des cagettes (8,2 K€)
- Matériel de nettoyage : achats nouveaux containers (8 k€), chariot élévateur (24,3 K€), sortie d'actif de bennes à ordures ménagères.

Les projets d'automatisation, d'aménagement du fond de halle et de construction d'un nouvel entrepôt sont en cours de phase d'étude (plan d'exécution). La phase réalisation est prévue pour 2020.

5-2 - Recettes d'investissement

Les recettes s'élèvent à 1 254 k€.

Elles sont constituées essentiellement par la dotation aux amortissements issus de la section fonctionnement pour un montant de 1 239 k€.

III – BILAN

1 / Haut de bilan

1-1 - Actif immobilisé

Les immobilisations sont stables entre 2018 et 2019

1-2 - Fonds propres

On constate une stabilité des fonds propres, en légère augmentation. La Régie, par l'importance de ses fonds propres, a le choix du mode de financement de ses investissements (emprunts ou fonds propres).

2 / Bas de bilan

2-1 - Actif circulant

Il apparaît une augmentation de la trésorerie pour l'exercice 2019. Les créances sont stables sur l'exercice par rapport à 2018. Le niveau de celles-ci avait été diminué de moitié en 2018 suite à un nouveau système de relance clients plus offensif.

2-2 – Dettes

Il y a une stabilisation des dettes pour l'exercice 2019.

Le fonds de roulement est en augmentation pour l'exercice 2019 et s'élève à 7 674 K€. Il représente deux années de charges de fonctionnement.

IV - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'exercice 2019 s'est inscrit dans la suite des actions d'optimisation et de communication réalisées sur les exercices précédents et permet de dégager un résultat d'exploitation en forte hausse avec une augmentation de son chiffre d'affaires.

Un point de vigilance est à conserver au sujet de la gestion des déchets. La régie du MIN devra poursuivre et intensifier les actions engagées dans ce domaine avec notamment l'impact sur l'exercice 2020 de la forte hausse du coût de l'incinération.

Structurellement, la régie du MIN consolide situation financière et dispose d'un haut de bilan et d'une trésorerie lui permettant de pouvoir mettre en œuvre le plan de développement Brienne 2025 avec le choix du mode de financement des investissements futurs (fonds propres ou emprunt).

Le rapport établi par l'agent comptable est annexé à la présente délibération.

L'exercice 2020 va se poursuivre sur les mêmes bases, avec l'aboutissement de plusieurs projets de travaux en cours d'étude sur l'exercice 2019. Parallèlement à cela, les actions de développement de la notoriété du site vont se poursuivre et s'intensifier.

Cette année sera aussi une étape importante pour le projet Brienne 2025 avec la définition du cahier des charges suite à l'appel à manifestation d'intérêt organisé en 2019.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport d'activités, du compte financier et du rapport de gestion établis par la Régie du MIN pour l'exercice 2019, avec un résultat global positif de 291 687 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--